



Création d'un **groupe sentiers** dans votre commune !

- **Projet :**

Partant du constat général qu'il est parfois difficile de maintenir un réseau des voies lentes accessible et entretenu, un projet de réalisation d'un plan de gestion et d'entretien des voies vertes est en effet paru logique au sein du **GAL Haute-Meuse**.



- **Objectif :**

Proposer des outils permettant de fluidifier et faciliter le travail des responsables de l'entretien. Cependant, pour mettre en place ces outils, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de l'état actuel du réseau de voies lentes. Pour ce faire, le GAL met en place des **groupes sentiers** dans chaque commune concernée par le projet. Concrètement, ces groupes sentiers auraient un rôle important à jouer dans **l'élaboration d'un état des lieux du réseau actuel** (excepté réseau de l'office du tourisme) et dans la **veille** de celui-ci (entièreté du réseau).



**Dinant : 15 février à l'Hôtel de ville de Dinant
À 19h30**

Jérôme Paquet (GAL Haute-Meuse) :
0479/03.72.77 jpaquet0123@gmail.com